



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 302

Texte de la question

CORSE

M. le président. La parole est à M. Paul Giacobbi, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Paul Giacobbi. Monsieur le Premier ministre, vous êtes allé hier en Corse et vous avez bien fait.

M. Jean-Claude Lenoir. Très bien !

M. Paul Giacobbi. Vous avez rappelé que les délits commis dans les locaux de l'assemblée de Corse devaient être punis par la loi et vous avez eu raison. Mais qu'il me soit permis de vous faire part de ma lassitude.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Et la nôtre alors ?

M. Paul Giacobbi. Élu de Corse depuis vingt-cinq ans, je n'ai cessé de combattre, dans le respect des lois et avec la seule force de ma conviction, une violence dont j'avais dénoncé le caractère crapuleux il y a déjà un quart de siècle.

J'ai contesté, ici même, parfois dans le brouhaha, ces politiques qui privilégient, dans l'action de répression indispensable, ce qui flatte l'opinion publique au détriment de l'efficacité sur le terrain : ce n'était pas sans risque. Vous avez eu raison aussi de dire, monsieur le Premier ministre, que s'attaquer à l'assemblée de Corse, dont je salue le président, ici présent, en l'assurant de toute ma solidarité, c'est s'attaquer à la démocratie. (*" Très bien ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Mais s'attaquer à la maison d'un élu du peuple, d'un député - et je ne parle pas que de moi, hélas ! -, risquer la vie de jeunes enfants de sa famille, à quelques mètres et quelques secondes près, pour le punir d'avoir dit ici les choses crûment, comment peut-on le qualifier ?

Il y a quelques jours, le procureur général de Bastia a publiquement demandé que le pôle financier de sa juridiction soit enfin pourvu de trois postes d'auxiliaires spécialisés. J'avais saisi en 2000 d'une demande similaire, pour les mêmes postes et le même pôle financier, celui qui était alors votre prédécesseur - vous voyez que je ne suis pas sectaire - et j'attends toujours une réponse.

Samedi à Ajaccio, l'Assemblée de Corse, au vu et au su de la police, a été envahie par des manifestants qui y étaient entrés par effraction, et n'a été évacuée par la force publique qu'à la suite d'un incendie criminel.

Depuis plusieurs années que je demande des nouvelles du programme de vidéosurveillance des gendarmeries, pourtant si fréquemment et si lâchement attaquées, on me répond invariablement qu'il y faudra du temps, beaucoup de temps.

La Corse attend, pour le respect de ses libertés menacées par la gangrène d'une violence chronique, autre chose que des proclamations ou des statistiques exagérément optimistes. Elle attend des actions transparentes, des efforts constants et ciblés, du courage politique, et des résultats.

Monsieur le Premier ministre, nous vous savons capable de tout cela, et sur ces points qui nous réunissent tous, les élus de Corse sont prêts, j'en suis certain, à soutenir votre action au-delà des appartenances partisans.

La Corse est exaspérante et quelquefois désespérante par ses infinies revendications parfois contradictoires, mais il en est une que vous ne pourrez ni ne voudrez repousser : elle demande à être un territoire de la République. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. François Fillon, *Premier ministre*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, les violences qui ont été commises samedi contre l'assemblée territoriale de Corse sont inacceptables, comme le sont les

assassinats, les rackets, les destructions de biens, appartenant à des Corses ou non, les attaques ou les actes d'intimidation contre des agents de l'État ou contre des élus.

Mais plus encore, ils sont incompréhensibles dans une démocratie, où les opinions, fût-ce en faveur de l'autonomie ou de l'indépendance, s'expriment dans les élections et à travers les débats des assemblées démocratiquement élues.

Or ceux qui commettent ces violences, monsieur Giacobbi, perdent les élections et voient leur nombre se réduire de mois en mois : ils ont eu bien du mal, samedi, à rassembler six cents personnes pour manifester à Ajaccio. Ceux qui commettent ces actes voient que certaines des organisations sur lesquelles ils s'appuient, et que vous avez vous-même qualifiées de crapuleuses, perdent progressivement du terrain grâce à l'action de la police et de la justice.

Pour ma part, je vois un lien entre la violence de ces actions, qui débordent manifestement la direction de certains mouvements politiques, - lesquels ne les condamnent pas pour autant -, et la recrudescence des arrestations à la suite des opérations de justice qui se poursuivent. L'arrêt du recours aux analyses ADN dans les enquêtes judiciaires figure d'ailleurs au nombre des revendications de ceux qui ont commis samedi ces actes inqualifiables. C'est que l'ADN ne s'accommode pas de la loi du silence, et depuis plusieurs semaines beaucoup d'affaires ont été élucidées en Corse grâce à l'utilisation de ces nouvelles technologies, qui s'ajoute à l'engagement de la police et à l'efficacité de la justice.

Oui, monsieur le député, vous avez raison de demander que l'on renforce la présence de la République sur le territoire corse. C'est ce qu'ont déjà fait le Président de la République et le Gouvernement, en passant avec les collectivités de Corse un contrat d'une importance sans précédent pour le développement économique. Nous allons renforcer les moyens de la sécurité, notamment en matière de vidéosurveillance, pour faire en sorte que la sécurité des élus et des représentants de l'État soit assurée sur le territoire de la Corse.

À la suite de la visite que j'ai effectuée hier à Ajaccio, je convie l'ensemble des élus de l'île à Matignon pour débattre avec nous de ces sujets. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)*

M. Jack Lang. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Paul Giacobbi](#)

Circonscription : Haute-Corse (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 302

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 janvier 2008